...ntonale, Sion

№ 29 — 16me année

Le numéro 10 centimes

Samedi 9 Mars 1918

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	7.50	3.75	2.30
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	14.—	7.—	5.—
Envoi par numéro	17.—	9.80	5.50

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclame		0.40	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion.

Jeune homme

actif et intelligent peut entrer de suite comme apprenti-menuisier chez Clément Defabiani à Sion.

ON DEMANDE un

Jeune homme

de 16 à 19 ans, sachant traire pour soigner 3 vaches et s'aider à d'autres travaux. S'adresser à A. ROGIVUE FAVERGES, St-SAPHORIN, LAVAUX.

Pour jeunes gens

Quelques jeunes filles et garçons peuvent entrer de suite ou époque à convenir comme apprentis dans la fabrique de pierres fines pour l'horlogerie de R. W. HOCHULI à Bellerive-Salavaux. (Lac de Morat). Durée de l'apprentissage: 18 mois pr garçons et 12 mois pr filles. Chambre et pension, ainsi que le blanchissage, sont à la charge du patron. Pour tous renseignements s'adresser à l'adresse indiquée ci-dessus. J. H. 30.734 C.

On demande

de suite pour le Locle, canton Neuchâtel, une **bonne fille** sachant cuire et faire les travaux d'un ménage soigné. Adresser les offres Stolz-Jaquet, fabr. d'horlogerie, Envers 11a Le Locle.

GERANTS

Propriétaires fonciers

Agriculteur maraîcher membre de la S. Pomologie du Canton de Vaud, disposant petit capital et main d'œuvre, **cherche terrain** à mettre en exploitation, préférence vallée du Rhône. Offres sous chiffres **D. 200 L. à Annonces-Suisses S. A. Lausanne.** J. H. 200 L.

Vases de Cave

A vendre une Cave de 39.000 litres de très bons vases avinés à blanc de 5000, 6000, 8000 et 9500 litres.

S'adr. M, Chs. Schenk. vins Nyon.

Cabris

On demande à acheter pour la vente sur le marché de Genève 100 cabris entiers avec peau. Indiquer prix par kilogr. et quantité disponible, à Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

Timbres-Poste

Vente - Achat

Prix courant gratis et franco

D Meystre

13. Pré du Marché

LAUSANNE

Maison fondé en 1883

Petits

Oignons

à planter. Ière qualité.

PARC AVICOLE, SION

La crème pour chaussures

„IDEAL"

est la marque favorite

Seul fabr. **G. H. Fischer,** fabrique d'allumettes et graisses chimiq. **Fehraltorf** (Zurich) fondée en 1860.

VENTE
de bâtiment commercial
à Sion

A vendre le bâtiment dit

l'Auberge des Alpes

à Sion, Boulevard du Midi, comprenant: 3 belles caves (meublées au besoin), — un grand sous-sol au-dessus, — un café, une salle à manger et une cuisine au rez-de-chaussée, — deux étages et mansardes composés de 18 chambres et d'une grande salle au premier, — jardin d'agrément, buanderie et séchoir au midi. Au nord le Boulevard; au levant, la grande route Sion-Bramois-Hérens-Nendaz.

Immeuble susceptible de toute affectation commerciale ou industrielle. Bonnes conditions de paiement.

S'adresser pour traiter à **MM. Joseph de Lavallaz et Dr. R. Burgener, avocats à Sion.**

Achat de déchets

DE TOUTES SORTES

Chiffons, Os, Laine, Crin; Métaux; Plomb, Cuivre, Etain, Assiettes et soupières, Channes, Théières, Marmites en métal, Chaudières; Ferraille de toutes sortes, Vieux cercles et vieilles marmites en fonte; Vieux fourneaux; Fonte de machines.

Je suis acheteur de tous ces articles aux plus hauts prix du jour pour l'industrie du pays.

A. COMTE
PLACE DU MIDI
Anciennement le Russe.

FRITZ MARTI Soc. Anon. BERNE

Dépôt à YVERDON

HERSES ARTICULÉES A ANCRES
pour prairies

AVANTAGES; Jamais obstruée Dents toujours exemptes de mousse et de débris de plantes. Travail parfait et surprenant -:- -:-

PROSPECTUS A DISPOSITION

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église protest.) **SION** (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne coutil, crin animal et végétal.

Marchandise de choix — **Prix avantageux**

PORCHET & HEFTI

Téléphone 196. **LAUSANNE** Terreaux 18 bis

Produits pour le bétail et l'agriculture. — Seuls fabricants de la **Poudre suisse. Recommandée à** tous les propriétaires de: **Chevaux, Bétail à cornes' Porcs** etc. Le paquet 1 fr. 70; le kilogramme 3 fr. 80; les 5 kilos 18 fr. 50. Expédition contre remboursement.

Machines agricoles de tous systèmes et de toutes marques.
Graisse de char. Graisse pr sabots. Graisse à traire.

Agents généraux pour la Suisse romande de l'« Arberit », le meilleur produit pour l'entretien des arbres.

AGENT D'AFFAIRES PATENTE

Robert CHANSON

Rue du Lion-d'Or 4 — **LAUSANNE** — Téléphone 3687

Contentieux — Recouvrements.

Représentations devant tous les juges et tribunaux. — Concordats Séparations de biens, Gérance Renseignements commerciaux.

CHAUSSURES

Adolphe Clausen

— SION —
RUE DE LAUSANNE

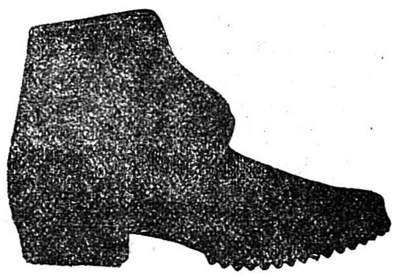

GRAND CHOIX EN - - - CHAUSSURES FORTES ET EN CHAUSSURES ELEGANTES ET - - - MODERNES

PARC AVICOLE VAUDOIS

Prilly p. Lausanne Télép. 4127

Beaux choix en tous temps de poules, lapins, pigeons pour l'élevage. On reçoit dès maintenant les commandes pour poussins de différentes races.

Eau de vie de fruits

pure (pomme et poire) 1re qual. 50% à fr. 3.80 par litre. Envoi à partir de 5 litres contre remb. W RUEGGER et Cie. Distillerie AARAU

Machines à coudre

marque **LA COLOMBE** de fabrication Suisse, marche facile et silencieuse, meuble élégant et très solide. — Famille à mains dep. fr. **75.-**

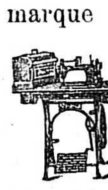

Vibrantes cousant en avant et en arrière, avec coffret luxe fr. **95.-**

Famille à pieds dep. fr. **130.-** Centrales très bas prix. *Catalogue gratis et franco.* Mécaniciens spécialistes pr la réparation de tous systèmes.

Ls. ISCHY, fabr. Payerne

Sacs de tous genres

achètent, vendent et réparent

Société du sac et de matières brutes S. A.

Téléphone 12.23 — Berne.

Voulez-vous posséder une belle MOUSTACHE

même depuis l'âge de 16 ans, ainsi qu'une forte chevelure et une forte barbe?

Demandez

Nivla

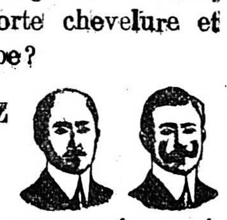

préparation de renommée universelle et seule véritable; stimulant immédiatement la croissance. Résultat étonnant prompt et sûr.

Même effet sur la chevelure des Dames

Plein succès garanti!!

Envoi discret **franco** contre remboursement:

1re force	à fr. 2,90
2me force	à fr. 4,30
Extra forte	à fr. 6,50

Seul dépôt pour la Suisse:

Grande Maison d'Exportation

„TUNISIA"

LAUSANNE

MESDAMES Retour infaillible de tous **retards** par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit. Ecrire: **SOCIETE PARISIANA** Genève

Le moment d'adopter le

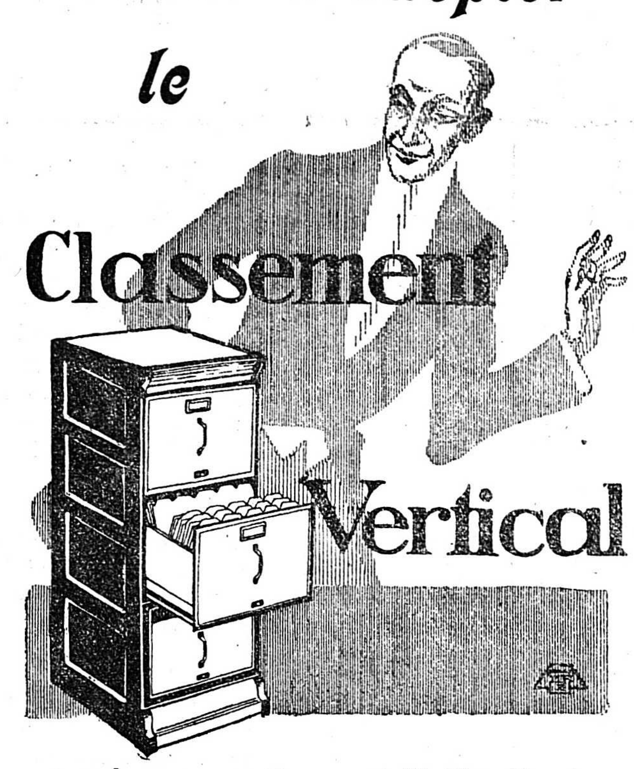

pour la correspondance est là. Les classeurs ainsi que les copies de lettres se font de plus en plus rares et sont très chers; ceci n'est que secondaire, mais les circonstances actuelles vous force de moderniser vos installations de bureau en adoptant une bonne

ORGANISATION

qui est la base du succès. Demandez prospectus pour mon classement vertical « Alpha Presto » et catalogue des meubles

„ZEMP"

seul concessionnaire pour la Suisse romande.

H. Baumann-Jeanneret

PAPETERIE - MEUBLES DE BUREAUX

Rue du Stand No. 49 - Bld. Georges Favon 3

GENÈVE

Viandes

de Ire qualité

Beau bouilli	à 1.40, 1.60 et 1.80	la livre
Rôti de bœuf	1.70, 1.90 et 2.—	»
Bœuf salé extra	1.40, 1.60 et 1.80	»
Belles tétines fraîches et salées	à fr. 1.30	»
Graisse de Bœuf à fondre à	fr. 2.90	»

Quartiers pour saler

Devant à fr. 2.80 le kg. Derrière à fr. 3.20 le kilo
Poids moyens de 60 à 100 kg.

CHARCUTERIE

Petit salé de porc	à fr. 2.— et 2.50	la livre
Côtelettes de porc fumées	3.50	»
Beaux jambons bien fumés	3.50	»
Saucissons vaudois très secs	à fr. 3.50	»
Saucisses au foie et au choux à	3.20	»
Saucisses à rôtir et à frire	3.20	»
Boudin et Leberwurste	1.30	»

Cervelas à fr. 0.30 la pièce ou fr. 3.50 la douzaine
Viennerli à fr. 0.40 la paire.
Pieds de porc à fr. 0.80 la pièce »

MAISON

HENRI HUSER

GARE DU FLON — **LAUSANNE** — TELEPHONE 31.80

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement.

Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

Les commandes de graisse seules ne seront effectuées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIETES, etc.

Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

Où

peut-on trouver un BEAU CHOIX de

COMEDIES
DRAMES
SAYNETES
DIALOGUES
MONOLOGUES
OPERETTES

?

C'est à la **Librairie Théâtrale FŒTISCH FRÈRES S. A. à LAUSANNE**

Elixir antibacillaire

Prescrit avec succès dans les Sanatoriums, par les médecins spécialistes pour les affections des voies respiratoires.

GUERIT: toux rebelle, bronchite même chronique, rhumes négligés, catarrhes, influenza.

Le flacon fr. 3,50, les six, 20 fr., franco.

Seul dépositaire pour la Suisse:

PHARMACIE - - - - - - INTERNATIONALE

MONTANA-VERMALA

Laboratoire d'analyses chimiques et bactériologiques.

Voies urinaires

Blennorragie, Cystite, Urétrite, Prostatite, **guérison radicale** par les **capsules Timey, balsamiques.** Le flacon fr. 5,75, **Injection Prima, antiseptique,** le flacon fr. 2. Demandez brochure gratuite sous pli fermé et discret. (Joindre 10 centimes pour le port.

PHARMACIE de la PLACE GRENUS, GENEVE

Guérison complète du

GOITRE

et des **GLANDES**

par notre **Friction antigoitreuse.** Seul remède efficace et innofensif. Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres. Nombreuses attestations. Prix: 1 flacon fr. 4; 1/2 flaco 2.50. Prompte expédition par la **Pharmacie du Jura, Bienne**

Fabr. Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES

Catalogue Gratuit!

Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne

J. B. SAUTHIER, représentant, Sion

Poudre noire EKUMA.

Le dentifrice **classique, blanchit** les dents, **guérit** les maladies des dents et gencives; purifie l'haleine; développe de **l'oxygène dans la bouche.** Préparée par le Dr médecin Preiswerk, Yverdon. En vente partout à fr. 1.25.

Profitez avant la hausse!

SAVON

mou, jaune, extra, à 2 francs le kg, en cuveaux de 25 et 55 kg., minéral mx. 300 gr. à fr. 30 la caisse de 100 morc., franco gare contre remb., rab. pr ordres imp. Adres. com. à Ernest Zintos ngt. à Neuchâtel.

Sage-femme diplômée

Mme Dupanloup-Lehmann

rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare) GENEVE, tél. 34.87, reçoit des pensionnaires. Consultations soins médicaux. Discrétion. Prix modérés. Man spricht deutsch.

Les événements

Le Japon se prépare à occuper la partie orientale de la Sibérie, sous le prétexte d'y assurer l'ordre contre les maximalistes et de sauver les approvisionnements fournis précédemment à la Russie; en réalité pour s'agrandir aux dépens de ce malheureux pays. Les Alliés d'Occident sont d'accord avec les projets nippons; par contre l'attitude des Etats-Unis est moins nette. Le gouvernement de Washington déclare qu'il ne donne pas son consentement à l'action japonaise, mais qu'il ne s'y opposera pas non plus — ô subtilités de la diplomatie! — En d'autres termes, il laissera faire.

« Si la paix russo-allemande est réellement conclue, il va de soi que, pour faire face à la situation, le Japon prendra les mesures les plus énergiques et les plus adéquates.» Ces paroles ont été prononcées l'autre jour à la chambre japonaise par le vicomte Motono, ministre des affaires étrangères. Le même homme d'Etat, alors ambassadeur à Petrograd, disait, en 1913, à un diplomate français: « Dans la grande guerre qui va venir, rappelez-vous bien que si l'épée russe faiblit, il vous sera indispensable de recourir à l'épée américaine et à l'épée japonaise.» Voilà qui s'appelle voir clair dans l'avenir. Il n'est pas moins remarquable qu'ayant ainsi sa route nettement tracée devant lui, le dirigeant japonais ait marqué si peu de hâte à s'y engager. Tant de préparatifs moraux et matériels devaient mûrir! Le traité signé en juillet 1916 avec M. Sazonof, les lettres échangées le 2 novembre dernier avec le gouvernement de Washington indiquent pourtant la continuité du dessein poursuivi.

Il était inévitable que l'effondrement de la Russie réveillerait l'esprit belliqueux des petits Jaunes. Il lui faut, ou s'entendre avec les Hohenzollern ou s'engager à fond dans la lutte générale que mènent contre eux la majorité des peuples du monde. Dans les deux cas, il doit procéder à des occupations de territoire sibérien. Mais tandis que, dans la première hypothèse, il vise surtout à donner un glacis à ses possessions mandchouriennes et, une fois pourvu, engager la conversation; dans la seconde, les terres où il s'installe tout d'abord ne sont en quelque sorte que le tremplin destiné à le jeter en pleine bataille européenne.

Les Allemands ne s'y sont jamais trompés. Tendus vers la conquête de la Russie — conquête par la révolution ou la paix séparée, — ils ont toujours pensé à la compléter d'une entente avec le Japon. Au prix de cette entente seulement, ils ont compris qu'il n'existerait plus pour eux de front oriental. C'est ce que prouve abondamment le télégramme suivant de M. Sazonof, qui est daté du 11 mai 1916:

« Le gouvernement japonais m'a informé que le ministre d'Allemagne à Stockholm est intervenu par deux fois auprès du représentant du Japon pour lui prouver qu'il serait très désirable de conclure la paix entre l'Allemagne, la Russie et le Japon...»

La Wilhelmstrasse a donc vu poindre les décisions japonaises qui se révèlent aujourd'hui peu à peu. Et elle a essayé de les prévenir, mais n'y a pas réussi.

*

Le quatrième traité de paix séparée a été signé le 7 mars entre l'Allemagne et la Finlande, ainsi qu'un accord commercial et naval.

Dans l'article 1 il est déclaré que l'état de guerre n'existe plus entre l'Allemagne et la Finlande, que les parties contractantes sont décidées à vivre ensemble en paix et amitié. L'Allemagne s'emploiera à faire reconnaître par toutes les puissances l'autonomie et l'indépendance de la Finlande. Par contre la Finlande ne cédera aucune partie de sa propriété à une puissance étrangère ni n'accordera à aucune puissance étrangère des servitudes sur son territoire sans s'être auparavant mise d'accord sur ce point avec l'Allemagne.

Les articles suivants se rapportent à la reprise des relations diplomatiques et consulaires immédiatement après la ratification du traité de paix, à la renonciation réciproque à toute compensation pour les indemnités de guerre, au rétablissement des accords politiques et de droit privé, à l'échange des prisonniers de guerre et des internés civils et aux indemnités pour les dommages civils.

En ce qui concerne les accords politiques, les traités qui ont cessé d'être en vigueur, entre l'Allemagne et la Russie seront remplacés par de nouveaux traités correspondant au nouvel ordre de choses.

Des pourparlers doivent en particulier être entamés incessamment sur les traités de commerce et de navigation. En ce qui concerne le trafic entre les deux pays, il sera réglé par un accord commercial et naval.

En ce qui concerne les droits privés, toutes les lois de guerre cessent d'être en vigueur avec la ratification de ce traité. Toutes les dettes seront rétablies; le paiement des intérêts de la dette sera repris.

Le président de la Confédération suisse sera chargé de désigner des membres neutres dans la commission chargée de fixer les dommages civils.

*

Après bien des hésitations, la République Argentine s'est enfin décidée à sortir de la neutralité et à participer avec les Alliés à l'action contre les puissances centrales.

La rupture des relations entre l'Argentine et l'Allemagne aura surtout des conséquences morales et économiques. Les grandes ressources de l'Argentine en viande, en céréales, en huile de lin et en d'autres produits pourront dès maintenant être mobilisées plus efficacement au profit de l'Entente. Il est possible que quelques navires de guerre argentins soient envoyés pour participer aux opérations navales de l'Entente, comme les navires brésiliens, mais on ne prévoit pas, pour le moment du moins, l'envoi de troupes argentines sur les champs de bataille européens.

SUISSE

Une campagne contre M. Ador

Il faut enregistrer, écrit-on à la « Gazette de Lausanne », un nouvel épisode de la misérable campagne dirigée depuis quelques mois contre M. Ador, conseiller fédéral, par les milieux germanophiles de Suisse et ceux qui les inspirent.

L'agression est partie cette fois de la commission des pleins pouvoirs du Conseil national qui siège ces jours-ci à Berne. Un des nouveaux commissaires élu en décembre dernier, M. Jaeger, de Baden, dont l'organe, la « Neue Freie Presse » ne cesse depuis le commencement de la guerre de couvrir d'injures la Suisse romande, ses journaux et ses hommes dirigeants, a accusé M. Ador d'avoir utilisé pour un acte contraire à la neutralité, un rapport de notre ex-ministre à Berlin, M. Haab. Aux dires de M. Jaeger, ce rapport annonçait l'imminence de l'offensive allemande en Italie et M. Ador aurait donné ce renseignement au ministre d'Italie à Berne, le marquis Paulucci, qui se serait empressé d'avertir son gouvernement.

Le Conseil fédéral s'est occupé de cette affaire au cours d'une séance spéciale. Il a été facile de constater que cette accusation était contraire aux faits allégués. Le rapport Haab en question ne contenait qu'une indication toute générale d'une offensive allemande sans préciser le front où elle se produirait. Si le marquis Paulucci a avisé le gouvernement italien de ce fait, c'est qu'on prévoyait assez longtemps d'avance l'éventualité d'une attaque allemande en Italie. M. Ador, comme du reste les autres conseillers fédéraux, a observé une attitude parfaitement correcte et loyale. Le président de la Confédération a fait l'autre jour au président de la commission des pleins pouvoirs une communication qui met M. Ador entièrement hors de cause et fait constater sa parfaite correction dans toute cette affaire.

Les intérêts italiens en Russie

A la demande du gouvernement italien, le Conseil fédéral a assumé la protection des intérêts italiens en Russie.

Les cadeaux aux rapatriés

Communiqué du médecin d'armée:

Pour éviter certains abus, le Département politique, sur la proposition du médecin d'armée et d'accord avec le Département de l'économie publique, a décidé que, lors des transports de prisonniers de guerre arrivant en Suisse et en transit, il ne sera donné à chacun de ceux-ci qu'un paquet contenant 50 cigarettes ou 20 cigares et 100 grammes de chocolat. Le chocolat peut être remplacé par un mouchoir de poche en coton.

Ces cadeaux seront déposés aux stations signées par le médecin d'armée ou par le médecin en chef de la Croix-Rouge. Là, ils seront examinés par la direction des douanes. Ils ne seront distribués en aucun cas par le public, mais seulement par les personnes qui y auront été autorisées.

Il pourra être permis à certains comités de distribuer des fleurs et des fruits frais, tant que cette distribution n'aura pas d'inconvénient.

Les internés rapatriés ne recevront pas de cadeaux, puisqu'ils ont déjà fait en Suisse un séjour prolongé.

La crise économique et le ravitaillement

Les fraudes dans les savons

Le chimiste cantonal de Neuchâtel communique ce qui suit:

Les fraudes dans les savons signalées l'an dernier continuent de plus belle; on offre à des prix qui paraissent avantageux aux non initiés des produits qui contiennent de 75 à 85 pour cent d'eau et seulement 10 pour cent de savon pur. Des milliers de kilos de ces soi-disant savons à l'eau ont, paraît-il, été vendus ces derniers temps à Neuchâtel et dans les environs, par des voyageurs ou des personnes plaçant à la commission. Les savons de première qualité, genre Marseille, renferment 25-30 pour cent d'eau et 65-70 pour cent de savon pur; dans ces savons, au prix actuel de 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo, le savon pur revient de 6 fr. 90 à 7 fr. 60 le kilo, tandis que, dans les savons à l'eau à 15 pour cent vendus 2 à 2 fr. 50 le kilo, on paie le savon pur 13 fr. 40 à 16 fr. 60 le kilo.

Les blés indigènes

La division fédérale des blés indigènes a été récemment l'objet de critiques très vives dans la presse.

L'une des assertions les plus troublantes qui ont été répandues à ce propos, dit la « Revue », est celle d'après laquelle les souris, les rats et quelques autres plaies se seraient abattus sur les blés séquestrés par la Confédération. On ne saurait admettre, en effet, que les circonstances qui ont empêché l'office des blés indigènes de prendre possession de la récolte aussi vite qu'on eût pu le désirer, aient en aucune façon réduit nos maigres et précieux approvisionnements. Et nous sommes heureux d'apprendre que ces assertions ne sont confirmées d'aucune part et que la perte — si perte il y a — qui peut résulter de ce retard est absolument inappréciable.

Quant à l'origine de ce retard, elle s'explique tout simplement par le fait que l'office des blés indigènes n'a pas accepté sans contrôle les déclarations qui lui sont faites par les cultivateurs; en septembre dernier. M. Tanner, conseiller d'Etat de Bâle-Campagne, qui a organisé ce service, a tenu à comparer chacune de ces données avec celles qui lui étaient fournies par l'enquête faite trois mois auparavant par le bureau fédéral de statistique. Et, bien qu'il ait toujours admis les observations présentées au sujet de ces résultats par les municipalités, les corrections qui sont résultées de cette comparaison se sont traduites par un surplus de plusieurs centaines de wagons de blé qui va augmenter nos approvisionnements.

L'office des blés indigènes est arrivé, du reste, au terme des travaux préparatoires. Le 2 mars, 718 communes avaient déjà fait leurs livraisons, 440 avaient reçu avis de livrer leur blé dans la quinzaine, et 868 avaient reçu le bulletin fixant les quantités à livrer. Il en restait 400 dont on était en train de dépouiller les résultats, ce qui réduit à 500 le nombre des communes encore en souffrance. Mais ce dernier chiffre diminue chaque jour et les opérations avancent maintenant rapidement.

Ce qui nous intéresse avant tout, c'est de savoir quel sera le résultat matériel de cet énorme travail. Or, nous avons la satisfaction de constater qu'il dépasse les évaluations les plus favorables. Si l'on fait abstraction des 500 communes dont les résultats ne peuvent pas encore être connus, on arrive déjà à un total de 2854 wagons de froment et de 416 wagons de seigle. On peut donc compter que l'agriculture mettra à la disposition des consommateurs quelque 3500 wagons de céréales du pays, indépendamment des 1000 wagons qui ont été réservés pour les semences.

Ce résultat sera sensiblement dépassé à la récolte prochaine, à la suite de l'augmentation des surfaces emblavées. Grâce à la bonne volonté et aux efforts considérables de nos cultivateurs, on a ensemencé l'automne dernier 40,000 hectares de plus que l'année précédente. Il reste à ensemencer 10,000 ha. encore au printemps pour réaliser le programme des 50,000 ha prévu par le Conseil fédéral. Mais tout porte à croire que cette tâche sera également menée à bien.

Pour la récolte de cette année, la situation sera bien simplifiée. On pourra tenir compte, en effet, des résultats déjà acquis et, fort de cette expérience, l'office des blés indigènes pourra verser cet été déjà une avance importante aux cultivateurs de blé sur la récolte à venir. Et il est évident qu'on recueillera les blés déjà en automne afin de libérer les cultivateurs du souci d'engranger une récolte qui dépassera sensiblement celle de l'an dernier.

Les cartes de graisse

La carte entière. — La carte entière se compose du talon, de la partie pour la graisse et de la partie pour le beurre. La partie pour la graisse contient des coupons pour 350 gr. de graisse ou d'huile; celle pour le beurre 150 gr. de beurre.

1. Ont droit à la carte entière toutes les personnes qui ne possèdent pas une provision de graisse (beurre, huiles et autres graisses comestibles) d'au moins 1000 gr. par tête.

2. Reçoivent le talon avec la partie de beurre les personnes: a) qui possèdent une provision dépassant 1000 grammes de graisse (beurre fondu, autres graisses et huiles comestibles); b) les personnes qui produisent seulement de la graisse ou de l'huile comestible, mais point de beurre.

3. Reçoivent seulement le talon avec la partie de graisse, les personnes qui se pourvoient elles-mêmes en beurre frais. Celles-ci ont droit à 450 grammes de graisse comestible. Si le rapport en lait de leurs vaches ne dépasse pas dans la moyenne de l'année le besoin en lait (pour boire) ou si elles renoncent à remettre ce lait dans les établissements pour être travaillé et le tiennent à la disposition du consommateur, elles recevront aussi la partie de beurre de la carte de graisse. Dans le premier cas, 150 grammes, dans le dernier cas 300 grammes de beurre.

Le propriétaire de vache qui fournit le lait à un établissement pour le travailler, n'aura pas la partie pour le beurre, mais il aura le droit de retirer de cet établissement jusqu'à 300 grammes pour la durée de 6 mois.

4. Ni partie de beurre, ni partie de graisse de la carte n'auront ceux qui s'approvisionnent eux-mêmes en beurre et en même temps d'autres graisses ou huiles comestibles.

La carte partielle. — Celle-ci est de couleur brun clair et donne droit à 100 grammes de graisse comestible ou à un décilitre d'huile comestible. Elle est destinée aux personnes et aux établissements qui ne sont pas autorisés à retirer la partie de graisse de la carte et dont les provisions se composent en grande partie ou exclusivement d'une seule espèce de graisse.

Les producteurs-consommateurs en huiles comestibles et graisses comestibles, reçoivent également cette carte partielle, dans le cas où ils ne possèdent que des huiles ou des graisses comestibles.

La quantité à laquelle donne droit la carte partielle sera ajoutée à la provision de graisse et le terme fixé pour la durée de la provision prolongé en conséquence.

La carte de voyage. — De couleur blanche, est valable un jour et donne droit à 5 grammes de beurre et à 11 grammes de graisse ou d'huile.

Cette carte de voyage est distribuée aux personnes qui ne reçoivent pas de carte de graisse ou seulement une carte partielle. Elle est remise aux personnes qui sont obligées de prendre leurs repas en dehors de chez elles. La carte de voyage pour les restaurants, hôtels, etc., n'autorise pas à l'achat de graisse ou de beurre dans les débits de vente.

Elle peut être reçue par anticipation, mais la quantité est ajoutée à la provision.

La carte de courte durée. — De couleur vert olive, valable deux jours, donne droit à 10 grammes de beurre, 22½ grammes graisse ou d'huile. Est remise aux voyageurs arrivant de l'étranger et par l'intermédiaire des organes de la douane et de la police de l'armée.

La carte militaire I. — Couleur rouge, valable 10 jours, donne droit à 50 gr. de beurre 11½ gr. de graisse ou d'huile.

Est remise: a) aux permissionnaires; b) aux évacués et dispensés; c) aux licenciés, suivant la durée du voyage et en tant que ces personnes n'ont pas retiré des subsistances le jour de leur départ.

FAITS DIVERS

Une grève éphémère

On nous écrit:

Une grève a éclaté aux mines de Grône, occupant une centaine d'ouvriers, pour une question de primes; mais l'affaire a été réglée dans les 24 heures, grâce à la bonne volonté qu'a montrée l'entreprise Tavelli-Bruno-Genetti et Bérard, les revendications légales des ouvriers ayant été acceptées.

Levée d'un cadavre

On nous écrit:

Le Tribunal de Sierre a été appelé jeudi, à procéder à la levée d'un cadavre trouvé au pied d'un arbre près de Réchy (Chalais); la mort est due, d'après la déclaration médicale, à une congestion, car l'individu ne portait aucune trace apparente qui ait pu faire supposer un crime ou un suicide.

Sierre — Journée sportive

Dimanche 7 avril, le F. C. de Sierre organise une journée sportive réservée aux membres de clubs valaisans de football. Le programme de la manifestation comprendra une course à pied, suivie dans l'après-midi d'un tournoi de football.

Les circulaires détaillées seront envoyées prochainement aux clubs intéressés.

La situation centrale de Sierre permettra à toutes les sociétés sportives du Valais de prendre part à cette manifestation qui revêtira de ce fait une importance capitale.

Le F. C. Sierre s'imposera tous les sacrifices pour mener à bien la tâche qu'il a assumée, aussi compte-t-il d'ores et déjà, sur une très grande affluence de sportmans valaisans. Le F. C. de Sierre.

A propos de routes

On nous écrit du Bas-Valais:

Je viens de parcourir le tronçon de route Vionnaz-Vouvry. Je constate que sur cette route, depuis des mois, le travail est en chantier. Je constate aussi le mauvais vouloir des entrepreneurs qui ne veulent pas nous laisser communiquer entre ces deux localités. Est-il possible que nous, paysans, nous devions supporter aussi longtemps un état de choses si défectueux, alors qu'avec quelques caisses de sable ou de terre qui se trouvent sur les lieux, on pourrait tout arranger. Il paraît que le coût de ces matériaux est extraordinaire... Que les paysans en souffrent, que les charretiers de la contrée soient dans l'embarras; cela ne fait rien que l'on reste en panne. Si vous vous adressez à maître inspecteur des routes cantonales, il vous répond amicalement: « Adressez-vous à M. Deléglise; c'est lui qui a la surveillance ».

C'est au nom de tous les passants qui circulent sur cette fameuse route, que je voudrais voir enfin la mettre en état, afin que tout le monde puisse y circuler. Ce ne sera pas en avril ou en mai alors que nous paysans devrons défoncer nos terrains pour y planter des pommes de terre, choux, raves, carottes, oignons.

J'espère que mes quelques lignes feront comprendre le bien-fondé de nos réclamations et récriminations.

Au nom des voyageurs et surtout des voituriers.
P. R.

Une mystification

A propos de la récente exposition valaisanne de fruits, à Sion, un journal publiait l'entrefilet suivant:

« L'année dernière, un propriétaire de Grimisuat, M. Roux eut l'idée de planter quelques grains de café (moka) pour se rendre compte comment ils se comporteraient dans le sol valaisan. Sa curiosité fut vite satisfaite, car, nullement dépaysés, les grains germèrent comme sous le ciel des tropiques et le moment arriva où le soleil valaisan permit aux plantes d'offrir à leur propriétaire des grains parfaitement mûrs.

» Il s'empresse de les cueillir. Certes, la récolte n'était pas abondante mais elle était suffisante pour prouver la réussite de cet intéressant essai. Et dernièrement, à l'exposition valaisanne des fruits, on pouvait voir dans trois assiettes: du café vert, du café torréfié et du café moulu. C'était le café de Grimisuat, le café valaisan, le premier café qui ait mûri sous notre ciel.»

Cette révélation causa quelque surprise à ceux qui avaient visité l'exposition et n'avaient pas vu l'extraordinaire produit, passé inaperçu même aux regards vigilants du jury, puis-qu'il n'y eut pas de récompense spéciale pour le café.

Malheureusement, ceux qui pensaient déjà pouvoir se délecter de «moka» valaisan doivent déchanter. « Notre confrère a été victime, d'une erreur, dit la « Feuille d'Avis de Lausanne ». Renseignements pris auprès de M. Martinet, directeur de la Station fédérale d'essais de semences, il s'agissait, non pas de café mais de grains de soja .»

Ce renseignement nous a été confirmé au secrétariat agricole. Le soja est une plante assez commune, dont les fruits, enfermés dans les cosses, ressemblent aux petits pois, et n'ont aucun rapport avec le café.

A un correspondant

Nous avons reçu d'un ecclésiastique, administrateur paroissial à X..., un article concernant certaines polémiques de presse engagées depuis quelque temps.

Notre correspondant voudra bien nous excuser si nous jugeons à propos de ne pas le publier, pour la bonne raison que ces chicanes ne nous concernent pas et qu'elles n'offrent aucun intérêt pour nos lecteurs.

Chronique sédunoise

Chez les maréchaux et charrons

Nous avons reçu la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Au nom de la Société des patrons maréchaux et charrons nous tenons à faire remarquer au public les points suivants:

Dans les réunions tenues au sujet de la soumission des chars, les patrons maréchaux et charrons de Sion ont décidé de faire une soumission collective, afin que les travaux soient répartis d'une façon équitable entre tous les patrons de la localité. Dans une réunion préparatoire des patrons charrons, M. Bagaïni a prétendu que ses collègues ne savaient pas calculer et que les prix établis étaient de beaucoup inférieurs aux siens et qu'il y avait lieu de les augmenter; prétextant toujours que ses collègues travaillaient trop à bon marché. Lors de la signature de la soumission collective, M. Bagaïni a prétendu que les prix faits étaient trop inférieurs, mais que néanmoins il consentait à tenir les prix faits par ses collègues. Ceci afin de rétablir les faits et nous laissons le public juger de notre attitude. Il ne s'agit pas de parler des principes de maximalistes russes, mais il s'agit de parler de loyauté et de franchise vis à vis de ses collègues.

Comme patrons maréchaux et charrons nous sommes heureux de ne pas avoir de parjure parmi nous.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le comité:
Torrent Emile, Rieille Joseph, Lorenz César.

Société sédunoise d'agriculture

L'assemblée générale de la Société sédunoise d'agriculture aura lieu à la grande salle du Café Industriel, le dimanche 10 mars, à 1 heure 1/2.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Ordre du jour: Comptes 1917 et budget 1918; Nominations statutaires; Propositions individuelles. Le Comité.

La guerre

L'affaire d'espionnage de Dijon

L'« Echo de Paris » donne les renseignements suivants concernant les personnages arrêtés ensuite de l'affaire d'espionnage de Dijon:

Le chef du complot paraît être M. Tremblez, riche châtelain, gros propriétaire foncier, gendre d'un banquier parisien et qui fut le fondé de pouvoir de la banque Rosemberg, à Paris.

Il a été arrêté à son château, très belle propriété, qu'il possède à Guilly-en-Moëllan, près de Quimperlé.

M. Tremblez est âgé de 36 ans, père de famille.

Il ne s'était définitivement fixé en Bretagne que depuis la guerre. Les gens du pays racontent les histoires les plus ténébreuses sur des signaux, des courses d'auto la nuit: de quoi écrire un roman-cinéma ou former le fond d'une affaire d'espionnage, ce qui parfois se ressemble. On dit encore qu'il a vendu sur la place de Paris des coupons russes, émis avant la guerre en Allemagne et en Autriche. On aurait également trouvé chez lui un chèque de 10,000 francs d'une origine suspecte.

Le second membre du complot, arrêté à la caserne de Reuilly, au moment où il allait passer la visite imposée aux hommes classés dans les services auxiliaires, est un ancien étudiant-pharmacien du nom de Guillet.

Le troisième compère, arrêté à Dijon, est un nommé Henri Gay, âgé de 45 ans, connu dans le monde commerçant de cette ville, dont il était originaire: il s'occupait de commissions et de courtages. Il jouissait d'une assez mauvaise réputation; les affaires qu'il traitait étaient louches, certains lui prêtaient des commerces inavouables.

Depuis longtemps suspect à la police, il était l'objet d'une étroite surveillance. Jusqu'à présent il était arrivé à déjouer toutes les surveillances et à éviter les pièges qui lui étaient tendus.

Dans l'organisation d'espionnage que l'on vient de découvrir, Gay apparaît comme le « courrier ». Il était chargé de toute la correspondance en Suisse. Ce trafic devait lui être bien payé, car on aurait trouvé sur lui, au moment de son arrestation, 65,000 francs. Il prenait pour gagner la Suisse les itinéraires les plus variés et les plus invraisemblables.

Le quatrième personnage écroué, Brodier, avait été employé au deuxième bureau de la défense nationale.

Enfin, une actrice très en vogue du théâtre Sarah-Bernhardt, Mme Suzy Depsy a été cueillie chez elle, jeudi, au petit matin.

Suzy Depsy tenait dans les « Nouveaux Riches », le rôle de Blanche Delorme. On admirait, on entourait, on enviait un peu la jeune et belle fille couverte de bijoux, ayant auto, chez qui de trop nombreux officiers de toutes armes, de tous grades et de toutes les nations alliées faisaient antichambre. On lui savait des amis puissants: un riche propriétaire agriculteur, des auteurs dramatiques, des attachés au ministère de l'intérieur, des bijoutiers, des coutuliers.

L'arrivée du commissaire avait été signalée à tout l'immeuble par un véritable concert canin; la mie des bêtes, Suzy avait une véritable meute de chiens de toutes espèces.

La jeune comédienne a passé la journée de jeudi à la Santé; elle y est arrivée me-

nant grand tapage, protestant, menaçant, elle est partie pour Saint-Lazare silencieusement un petit sac à la main.

Tels sont les principaux personnages de cette fameuse affaire de Dijon qui vient s'ajouter à tant d'autres: Turmel, Bolo, Lenoir, Caillaux, Humbert et à celle de St-Etienne.

Le premier des « flics » de France, comme aimait à s'appeler Clemenceau, entend mener jusqu'au bout l'œuvre d'épuration.

La paix germano-roumaine

A Buffea, a été arrêté, mardi soir, à 7 heures, entre les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Bulgarie et de la Turquie, d'une part, et ceux de la Roumanie, de l'autre, un traité préliminaire de paix suivant lequel un armistice de quatorze jours est décidé, avec un délai de dénonciation de trois jours, à partir du 5 mars, à minuit.

Il existe entre les signataires un parfait accord sur le fait que, pendant ce temps, la paix définitive est à conclure sur le but de l'accord suivant:

1. La Roumanie cède aux puissances alliées la Dobroudja jusqu'à l'embouchure du Danube.

2. Les puissances alliées maintiendront une voie commerciale pour la Roumanie via Constanza à la mer Noire.

3. Les rectifications de frontières exigées par l'Autriche-Hongrie sont acceptées en principe, par la Roumanie.

4. De même sur le terrain économique, des mesures conformes à la situation sont consenties en principe.

5. Le gouvernement roumain s'engage à démobiliser aussitôt 8 divisions de l'armée roumaine.

Cette démobilisation sera dirigée en commun par le commandant en chef du groupe d'armées von Mackensen et le commandement supérieur roumain.

Aussitôt que la paix sera rétablie entre la Russie et la Roumanie, les autres parties de l'armée roumaine devront être démobilisées pour autant qu'elles ne seront pas nécessaires au service de sûreté à la frontière russo-roumaine.

6. Les troupes roumaines devront évacuer aussitôt les territoires de la monarchie austro-hongroise occupés par elles.

7. Le gouvernement roumain s'engage à seconder de toutes ses forces, par ses chemins de fer, le transport des troupes des puissances alliées à Odessa, via la Moldavie et la Bessarabie.

8. La Roumanie s'engage à licencier tout de suite les officiers des pays en guerre avec la Quadruplice et qui sont encore en service dans l'armée roumaine.

9. Ce traité entre immédiatement en vigueur. En foi de quoi, les plénipotentiaires l'ont signé.

Fait à Buffea, le 5 mars 1918.
Suivent les signatures.

A l'origine de la guerre

L'autre jour, M. Pichon, ministre français des affaires étrangères a révélé qu'en 1914, l'Allemagne avait demandé à la France comme gages de sa neutralité éventuelle, la cession des forteresses de Toul et de Verdun, jusqu'à la fin de la guerre avec la Russie.

L'officieuse « Gazette de l'Allemagne du Nord » ne conteste pas le fait qu'elle explique comme suit:

« L'ambassadeur d'Allemagne avait, le 31 juil. 1914, comme tâche de s'enquérir de l'attitude de la France. Il était chargé de demander au gouvernement français s'il resterait neutre en cas de guerre russo-allemande. Les instructions qu'il avait reçues étaient suivies de la phrase suivante: « Si, comme il ne faut pas s'y attendre, le gouvernement déclare rester neutre, V. E. voudra bien déclarer au gouvernement français que nous devons demander, comme gage de sa neutralité, la cession des forteresses de Toul et de Verdun, que nous occuperions et que nous rendrions après la fin de la guerre avec la Russie.»

» L'ambassadeur d'Allemagne n'a pas été en situation de faire usage de cette partie de ses instructions, puisque le président du conseil français répondit déjà à la question sur la neutralité de la France que la France ferait ce que son intérêt lui commanderait. Mais le 29 juillet déjà, le gouvernement français avait fixé définitivement les intérêts de la France en déclarant à Petrograd qu'elle était disposée à lui venir en aide par les armes. La France s'était donc décidée à la guerre avant que M. de Schœn ait interrogé le gouvernement sur son attitude. On voit que les instructions allemandes considérées comme peu probables, étaient ainsi écartées d'avance. Puisque la France ne cacha pas son intention de ne pas rester neutre, on n'eut pas l'occasion de demander des engagements éventuels d'une neutralité française. Comme M. Pichon le reconnaît, le gouvernement français n'a eu connaissance que tout récemment de cette partie des instructions allemandes. Les décisions prises alors par le gouvernement français ont donc été complètement indépendantes de ces instructions. Ce point n'a aucune importance pour établir la volonté de la France d'entrer en guerre dans ces jours décisifs.

» On pourrait donc passer sans autre à l'ordre du jour sur ces réminiscences du 31 juillet 1914, mais comme M. Pichon, quoi qu'il connaisse exactement les faits, semble leur attribuer une grande importance, nous voulons nous arrêter brièvement à la question de savoir comment les choses se seraient passées si le gouvernement français, dans sa réponse du 1er août, a vait donné l'assurance qu'il resterait neutre. La seule promesse de neutralité n'aurait eu pour nous, naturellement, aucune valeur. La France aurait pu décider, selon son bon plaisir, combien de temps durerait cette neutralité. Elle aurait pu passer à chaque instant, quand elle l'aurait jugé opportun, de la neutralité à l'hostilité; il suffit de rappeler l'exemple de l'Italie et de la Roumanie. Nous devions nous prémunir contre une telle éventualité en exigeant des garanties militaires sérieuses. Le gouvernement allemand aurait été disposé à envisager d'autres garanties, ce qui résulte de ce qui suit: « Encore au dernier moment, le 1er août, la déclaration de sir Ed. Grey, transmise de Londres à Berlin par l'ambassadeur d'Allemagne parut laisser entrevoir la possibilité, au cas la France déclarerait vouloir rester neutre, d'une renonciations par l'Allemagne à une attaque contre la France. Le gouvernement allemand se déclara immédiatement prêt à y renoncer si l'Angleterre se portait garante de la neutralité française sans conditions, mais, le même jour, on se rendit compte que cette suggestion reposait sur un malentendu; la neutralité de la France n'entrait pas dans les plans de l'Angleterre; la France ne voulait pas la neutralité; l'Angleterre ne l'y poussait nullement. Tels sont les faits; la découverte tardive de M. Pichon n'y change rien. »

Les événements de Russie

Démocratie et oligarchie en Russie

Tandis que le principe fondamental d'une démocratie est le règne de la majorité des citoyens, les maximalistes partent du principe oligarchique, d'après lequel le pouvoir appartient à la classe ouvrière, en tant que classe la plus avancée dans la voie du communisme et qui, en qualité d'avant-garde révolutionnaire doit exercer une espèce de dictature. Cette idée a trouvé son expression la plus scandaleuse dans la dissolution de la Constituante, issue du suffrage universel, parce que celle-ci, bien que, dans sa grande majorité socialiste, n'était pas disposée à se soumettre sans conditions à la volonté des soviets, qui ne sont que des groupements de classe. M. Victor Tchernoff, chef du parti socialiste-révolutionnaire, le plus nombreux à la Constituante, publie dans le « Dielo Naroda » organe officiel du parti, un article remarquable, où il attire l'attention sur cette question de principe si importante, et actuellement même en Suisse. La pensée de Tchernoff peut se résumer de la façon suivante:

« La division du travail s'opère dans la vie politique et sociale, comme dans l'armée, où les différentes armes, cavalerie, infanterie, artillerie, etc., possèdent chacune leur tâche spéciale. La classe ouvrière, pour atteindre son but, se sert de différents organes de la vie publique: groupements professionnels, partis, syndicats, associations coopératives et mutuelles, zemstvos, municipalités, comités agraires, organes du ravitaillement, soviets. Dans les élections pour comités agraires et organes du ravitaillement, les électeurs se laissent naturellement guider par d'autres considérations que dans les élections des soviets. Dans le 1er cas, le candidat doit faire preuve de qualités pratiques et de talents d'organisations; au contraire, les soviets ont à accomplir une activité de propagande et d'agitation comparable au levain; il s'agit ici d'agir sur l'âme des masses, ce qui n'a rien à voir avec l'activité législative et parlementaire.

Les organisations de soviets représentent pour ainsi dire la cavalerie de la classe ouvrière; elles sont nerveuses, mobiles et pleines de tempérament. C'est pourquoi, dans les soviets, la régularité des élections ne joue qu'un rôle secondaire. Les soviets n'ont qu'une fonction d'avant-postes. ils représentent la minorité la plus active. La direction des soviets n'est pas issue d'élections directes selon le scrutin proportionnel, mais d'élections indirectes d'après le principe majoritaire; on choisit dans une minorité du peuple l'élément le plus propre à servir d'avant postes et de boulevard aux conquêtes prolétariennes, autrement dit une minorité très accusée.

En réalité, lorsqu'il s'agit d'édifier l'Etat sur de nouvelles bases, les élus doivent posséder des qualités spéciales. Il s'agit ici plutôt d'obtenir des décisions mûries et rapides. Les paysans russes ont aussi pris part avec sérieux et solennité aux élections de la Constituante. Ils mirent leurs vêtements du dimanche afin de bien indiquer que dans cette élection, ils faisaient abstraction de leur activité quotidienne. C'est ainsi que prit naissance un « sacrement laïque » d'une grande portée historique: l'expression de la volonté populaire collective était créée.

L'opposition des soviets à la Constituante est contraire à l'ABC de la démocratie. Le désir d'en exclure le parti des cadets — qualifié d'ennemi du peuple — heurte l'essence d'une représentation populaire, qui doit représenter une photographie en miniature de l'ensemble du peuple, où les divers groupements de la nation doivent tous figurer. Il est ridicule de vouloir effacer la « verrue cadette ». La Russie n'est pas une vieille fille qui désire posséder une photographie enjolivée, au risque de n'être pas exacte. En voulant exclure de la Constituante les deux douzaines de députés que les cadets possèdent sur 800, on les flatte outre-mesure et l'on sous-estime les autres. Seuls des lâches peuvent craindre une représentation si faible de la bourgeoisie. Il est honteux de vouloir établir le régime de la censure par en bas, en étouffant la voix de ceux qui possèdent. Ce serait rétablir l'ancien régime, la tête en bas et les pieds en haut. Ce n'est plus une démocratie, mais une « ochlocratie », qui ne peut être qu'une étape vers la tyrannie.

Tandis que les organisations des soviets ont besoin d'une activité combattive n'excluant pas le parti-pris, la Constituante ne peut se passer de l'examen de tous les points de vue. D'ailleurs il existe encore une unilatéralité plus complète que celle des soviets, celle qui résulte du pouvoir absolu accordé à un parti politique violent et homogène...

En fin de compte, une seule personne formerait encore un pouvoir plus homogène, plus achevé, plus approprié à la dictature C'est ainsi qu'on aboutit logiquement à la dictature personnelle. Nous en sommes déjà — conclut Tchernoff — au duumvirat. » A. P. R.

Préparatifs d'offensive en Italie

On mande de Rome:

Des renseignements politiques et militaires concordants font croire que dans la prochaine offensive, le coup qui sera porté contre le front italien sera particulièrement violent. Les centraux considèrent l'Italie comme le point le plus faible qui en croulant peut faire crouler toute l'Entente. On n'oublie pas en Italie l'interview de Radoslavoff qui a déclaré à la « Nouvelle Presse libre » qu'il s'attendait à une paix prochaine et que celle-ci viendrait de l'Italie. Les « Dernières Nouvelles de Munich » et le « Tiroler Anzeiger » font même courir le bruit fantastique que l'Italie sollicite la paix. C'est en somme toujours la même préparation psychologique qui précède les offensives dont l'ennemi entend un résultat politique décisif.

DERNIERE HEURE

L'activité des aviateurs italiens

ROME, 7. — Après le bombardement de Venise par les aviateurs autrichiens, quinze appareils italiens lancèrent des bombes sur la base navale de Pola et la station principale des torpilleurs austro-hongrois. L'attaque italienne fut simultanément effectuée par les quinze hydravions, et produisit un désarroi complet de toute la ville.

Plusieurs dépôts militaires furent incendiés. Les hydravions retournèrent tous à leur base.

Après le bombardement de Venise, des avions ennemis qui s'efforçaient de bombarder le pont de Rialto ont été abattus dans la mer Adriatique. L'un d'eux coula immédiatement. Des torpilleurs autrichiens accoururent, mais les hydravions italiens les attaquèrent à coups de bombes.

Les jours suivants, des avions italiens bombardèrent les canons austro-allemands de Motta, Livenza et Parenzo.

L'intervention japonaise

NEW-YORK, 7. — L'« Associated Press » publie la dépêche suivante de Washington:

On annonce de source autorisée que les Etats-Unis n'ont envoyé aucune communication au Japon au sujet de la Sibérie. Si le gouvernement américain exprime ultérieurement ses vues, elles seront probablement transmises à l'Angleterre, par l'intermédiaire de laquelle les Etats-Unis ont reçu tous les renseignements sur la situation.

Une autre dépêche dit:

On déclare de source autorisée que les Etats-Unis ne consentiront pas, ne s'opposeront pas, ne protesteront pas, au sujet du projet d'action du Japon en Sibérie. Le Japon connaît déjà l'attitude amicale des Etats-Unis et leur désir de ne pas participer à cette action. Le Japon sait que les Etats-Unis croient que les buts du Japon sont désintéressés si celui-ci intervient en Sibérie.

Des émeutes à Christiania

CHRISTIANIA, 7. — Des troubles ont eu lieu cette après-midi et le soir, sur plusieurs points de la ville. La populace y a surtout participé. Une foule, composée surtout de jeunes gens, pénétra dans les magasins et les boulangeries, les pilla et en brisa les vitrines. Une grande boulangerie a été prise d'assaut. La police a procédé à plusieurs arrestations.

Les avions anglais

LONDRES, 7. — Communiqué britannique:

L'activité de l'artillerie allemande, ce matin, dans le secteur de Neuve-Chapelle, a été suivie d'attaques de détachements ennemis, dirigées à la faveur de l'épais brouillard contre quelques-uns de nos postes avancés au nord-ouest de La Bassée. Les assaillants ont réussi à pénétrer dans un de ces postes, d'où quelques-uns de nos hommes ont disparu. Sur les autres points, ils ont été rejetés en laissant des prisonniers entre nos mains. Activité de l'artillerie ennemie au cours de la journée au sud de Cambrai, en certains nombre de points entre Vermelles et Armentières et à l'est et au nord-est d'Ypres.

Le beau temps a permis hier aux deux aviations de montrer une assez grande activité. Nos pilotes ont effectué des reconnaissances sur toute l'étendue du front et pris de nombreux clichés des zones avant et arrière ennemies. Plus de quatre cents bombes ont été jetées sur des cantonnements et des voies de garage. Nous avons en outre tiré plusieurs milliers de cartouches de mitrailleuses sur des formations d'infanterie, des batteries en action et des convois en marche. La lutte s'est poursuivie sans relâche entre nos éclaireurs et les aviateurs ennemis, qui attaquaient avec obstination nos appareils de bombardement et d'artillerie. Dix appareils allemands ont été abattus; dix autres contraints d'atterrir désemparés. Trois des nôtres ne sont pas rentrés. L'épais brouillard qui s'est formé à la fin de la journée a fortement gêné les opérations. Au cours de la nuit, quelques bombes ont été néanmoins jetées sur un champ d'aviation, à proximité de Metz. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Les occasions perdues

« Jetons un coup d'œil sur la vie et nous conviendrons qu'elle fourmille d'occasions perdues. » Je songeais à cette réflexion du philosophe anglais, Sir Henry Taylor, en lisant la lettre par laquelle Mme Ratcée nous annonçait la guérison de sa fille par les Pilules Pink. Ma pensée allait alors à tous les jeunes tourmentés par les troubles de la croissance et qui n'auront pas eu, ou auront perdu l'occasion de prendre les Pilules Pink. Cette occasion ne se retrouvera pas, car si on n'a pas secouru les enfants au moment des troubles de croissance, si, juste à ce moment, on ne leur a pas donné du sang, ils en pâtiront durant toute leur vie. Tous les médecins vous le diront, au moment de la croissance, de la formation, au moment où l'organisme se développant à chaque heure, emprunte beaucoup au sang, il faut donner du sang aux enfants, enrichir leur sang. Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque pilules. Mme Ratcée, 3, rue de Mulhouse, à Dijon, nous a fait savoir que les Pilules Pink ont guéri sa jeune fille.

« Mon enfant était, depuis quelque temps, très anémiée et très faible. La croissance l'avait beaucoup éprouvée et, malgré les soins et une bonne alimentation, elle dépérissait. On m'a conseillé pour surmonter cet état de faiblesse si grande de lui faire prendre vos pilules si renommées. Je dois à la vérité de vous faire connaître que les Pilules Pink ont donné d'excellents résultats et que grâce à elles, ma fille se porte actuellement très bien et qu'il ne reste plus de traces des effets de la mauvaise période qu'elle a traversée.»

On avait coutume de vouer les enfants au bleu ou au blanc jusqu'à un certain âge. Une bonne coutume serait de les vouer aux Pilules Pink vers l'âge de 12 à 13 ans.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, douleurs, neurasthénie, irrégularité des femmes.

LA MORT

vous guette, dit-on, souvent aux personnes que l'on entend tousser péniblement. Il est facile de faire mentir ce dicton, puisque les **Pastilles Wybert-Gaba**, les seules fabriquées d'après la formule originale du Docteur Wybert, non seulement influent favorablement sur les bronches, mais sont encore un désinfectant puissant de tout l'appareil respiratoire.

En vente partout à 1 25 fr. la boite. Demander expressément les Pastille Gaba.

CITROVIN
COMME VINAIGRE
RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS
FABRIQUE SUISSE DE CITROVIN ZOFINGUE

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » (N° 17

LA MYSTÉRIEUSE AVENTURE

DE

Lessingham

APRES VINGT ANS

Je ne saurais dire comment je parvins à l'air libre; j'ai le vague souvenir d'une course désordonnée à travers des passages voûtés, des corridors sans fin, en renversant, piétinant des gens qui essayaient de me retenir; le reste est dans les ténèbres.

Lorsque je revins à moi, j'étais couché dans la maison d'un missionnaire américain Clements. J'avais été trouvé à l'aube dans une rue du Caire et ramassé comme mort; j'avais l'air, paraît-il, d'avoir marché toute la nuit.

D'où venais-je? Où allais-je? Personne ni moi-même, n'auraient été capables de le dire.

Je restai pendant des semaines entre la vie et la mort. La bonté et le dévouement des époux Clements ne peuvent s'exprimer par des paroles. Ils me recueillirent dans leur maison, alors que je n'avais pas un centime sur moi, pas un vêtement, rien qui put indiquer à quel rang de la société j'appartenais. Ils me donnèrent tout ce qu'ils avaient à offrir, sans en attendre le moindre dédommagement, la moindre récompense. Je ne pourrai jamais laisser dire devant moi que la vraie charité chrétienne n'existe pas dans notre monde. Ce n'est que bien plus tard, et par le plus grand des hasards, que je pus reconnaître, vis-à-vis de Mme Clements seule, — car son mari, parti pour une mission dans le sud-Africain, ne revint jamais — l'inestimable secours que tous deux m'avaient prêté.

Quoique ayant recouvré la santé physique au bout de quelques semaines, je demeurai pendant plusieurs mois dans un état de douce imbécilité. Je souffrais d'une sorte d'apathie. Je restais quelquefois plusieurs jours sans dire une parole et ce ne fut pas tout de suite que je me rappelai mon propre nom.

Quand cette période fut passée et que je commençai à me mêler à la vie ordinaire, je n'étais plus qu'une loque humaine; j'étais obsédé de visions de mort et de cauchemars. Mon existence en était tellement empoisonnée que je me mis entre les mains d'un spécialiste de maladies mentales.

Pendant longtemps, je demeurai sous son active surveillance, mais mon cas lui demeura aussi inexplicable qu'à moi-même. Par degré, cependant mes hallucinations devinrent plus rares, puis disparurent complètement et je pus me flatter d'être redevenu comme les autres hommes. C'est alors que je me lançai dans la politique, où je menai une vie active et normale.

Mr. Lessingham s'arrêta. Son histoire me surprenait moins qu'il ne s'en doutait, grâce à la narration de M. Holt.

Je ne voyais pas encore ce qu'il attendait de moi, et je lui dis:

— Je présume, Mr. Lessingham, que tout ceci n'est que le prélude de la pièce dans laquelle je dois jouer un rôle. J'attends donc que vous m'indiquiez ce rôle:

— Vous avez raison. Tout ceci n'est que le prélude du drame; s'il en était autrement je n'aurais pas recours à vous. Si jamais quelqu'un eut besoin de toute la finesse et de toute l'habilité et du dévouement d'un autre c'est bien moi, s'écria-t-il d'un accent presque tragique.

— Expliquez-moi nettement les choses; je vous promets de faire de mon mieux.

— Eh bien! écoutez-moi: Des événements récents me font craindre dans le présent, le réveil de cet odieux passé. Je suis en grand danger de redevenir le malheureux être dominé par la séquelle maudite des sorciers que j'ai fuie, il y a vingt ans. C'est pour être préservé de cette influence que je viens à vous. J'ai besoin que vous démêliez l'écheveau dans lequel je me sens ressaisi, sans quoi, je suis un homme perdu.

Voici les nouveaux faits survenus: il y a trois semaines, une nuit, en rentrant très tard de la Chambre des Communes, je trouvai sur mon bureau un dessin représentant d'une façon merveilleuse l'animal dans lequel s'était transformée la sorcière de la rue de Rabagas, au moment où je m'efforçais de la tuer. Je fus pris, d'une peur convulsive qui me paralysa à la fois, le corps et l'esprit.

— Pourquoi?

— Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que je n'avais jamais osé jusque-là arrêter mes pensées sur cette mystérieuse aventure et que ce retour inopiné du passé me rendit à moitié fou.

— Ce que vous trouviez sur votre table n'était qu'un dessin, n'est-ce pas?

— Oui, mais il était si étonnamment, si diaboliquement semblable à l'original, que pendant un instant, je le crus vivant, là devant moi.

— Qui l'avait posé?

— C'est précisément ce qu'il faut que vous découvriez. En trois autres circonstances, j'ai retrouvé le même dessin, à la même place, et les trois fois j'éprouvai la même sensation.

— Où sont ces dessins?

— Disparus. Chaque fois que je revenais de l'espèce de syncope que me causait cette vue tout s'était évanoui.

— Ne croyez-vous pas possible, Mr. Lessingham, que vous avez été simplement la victime d'une illusion d'optique, à la suite d'un trop grand surmenage, par exemple.

— Je le crus d'abord. Je devrais dire que je l'espérai, mais attendez la fin et vous verrez qu'il n'y a pas nulle vraisemblance dans cette conjecture.

Il se tut un instant et parut mettre de l'ordre dans ses idées.

— Il y a deux nuits, en rentrant chez moi après la séance, je trouvai dans mon cabinet un étranger, un voleur, si vous aimez mieux.

— Nous y voilà,

— Nous y voilà, pensai-je.

— A mon entrée, l'individu était en train fracturer mon bureau. Je m'avançai pour l'arrêter, je ne le pus; il lui suffit de prononcer deux mots... deux mots fatidiques qui m'enlevèrent ma force et ma volonté de le capturer. Dès que je l'aperçus, je compris que j'étais en face d'un émissaire de la rue de Rabagas, et je retombai dans un état de terreur que je ne pus surmonter.

— Etes-vous bien certain que la visite même de cet étranger n'était pas une illusion?

Par cette question, je voulais qu'il éclairât pour moi le motif de la visite que M. Holt avouait avoir faite.

— Le témoignage de mes domestiques qui l'ont vu est là pour confirmer mon dire. De plus, il a forcé deux de mes tiroirs et y a volé des lettres de miss Lindon que je dois épouser.

— Quel usage pouvait-il en faire?

— Si le but de ces misérables est la vengeance, ils sont capables, ayant découvert ce que cette femme est pour moi, de s'appliquer à prendre une influence néfaste sur son esprit.

— Comment le voleur s'est-il échappé? A-t-il été volatilisé comme les dessins?

— Il s'échappa de la façon la plus prosaïque, en sautant d'une fenêtre dans la rue, où il tomba presque dans les bras de Sydney Atherton.

— Comment, c'était Atherton, le savant, l'inventeur?

— Précisément. Le connaissez-vous?

— Beaucoup. C'est un vieil ami à moi. Mais si l'individu est tombé à portée de sa main, pourquoi ne l'a-t-il pas arrêté?

— Il avait sans doute ses raisons pour cela. Cependant il s'est si bien rendu compte des détails surprenants de l'aventure qu'il sonna pour m'informer de ce qu'il avait vu.

— J'ai déjà constaté bien des fois qu'Atherton agissait parfois comme un original, mais ceci dépasse un peu les bornes de la fantaisie.

La vérité, monsieur Champnell, est que, si Atherton n'était pas mêlé dans tout ceci, je ne serais peut-être jamais venu vous trouver. Le fait que vous avez avec lui une connaissance intime rend ma tâche plus aisée. M. Atherton a été, comme moi, un prétendant à la main de miss Lindon. Parce que je réussis là où il échoua, il conçut contre moi une profonde irritation. Or il arrive qu'il a eu affaire, je ne puis m'expliquer comment, à

Dès le 1er Mars **Gare de St-Léonard** Dès le 1er Mars

Direction Brigue

458 Omnibus — **8**55 Omnibus — **12**16 Omnibus — **12**43 Jours ouvrables — **6**10 Omnibus — **9**16 Jours ouvrables et fêtes générales

Direction Lausanne

757 Omnibus — **12**17 Jours ouvrables — **1**24 Dim. et fêtes générales — **2**58 March. — **5**32 Omnibus — **10**48 Jours ouvrables et fêtes générales

Lepp & Cie, Renens (Vaud)
Ateliers de Constructions Mécaniques „Precisia"

Spécialités :
MANDRINS UNIVERSELS
DIVISEURS UNIVERSELS
APPAREILS A DESSINER STANDARD
pour le dessin technique
Construction de toutes machines sur devis et plans, travaux de tournages, fraisages, rabotages, prix à façon ou à forfait. Exécution prompte et soignée.

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES
REICHENBACH Frres
S. A., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande **Vente par acomptes**

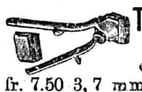
Tondeuses pr Coiffeurs et familles
coupe garantie, 3 mm fr. 7.50 3, 7 mm fr. 8.—, 3, 7 et 10 mm. fr. 8.50 Soignée fr. 8.—. Pour chevaux fr. 6.50. Soignée 0.50.

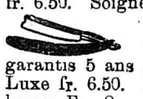
Rasoirs diplômés
garantis 5 ans fr. 3.50, extra fr. 5,50 Luxe fr. 6.50. De sûreté fr. 4.75 à 6 lames Fr. 8.—. Couteaux de table, cuisine dep. fr. 0.70. Boucher dep. 1.80 de poche (L'Agriculteur) 4 pr. fr. 4.50 Ciseaux Dame dep. fr. 1.50, Sécateurs fr. 4.50 Réparations et aiguisages en tous genres. — Catalogue gratis.
Ls. ISCHY, fabr. **Payerne**

Baume St-Jacques
de **C. Traumann** pharm. **Bâle**
Marque déposée en tous pays
Prix Fr. 1.75
Remède des **familles** d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: **ulcérations, brûlures, varice,** et **jambes ouvertes, hémorrhoïdes. affections** de la peau, **dartres,** etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.
Pharmacie St-Jacques, Bâle
Sion: Pharmacie Faust,
Sion: Pharmacie Zimmermann.
Martigny: Pharmacie Lovey,
Sierre: Pharmacie de Chastonay.
Sierre: Pharmacie Burgener.

Règles mensuelles
Remèdes régulateurs, contre les retards mensuels. Ecrire à **H. Nalban,** Pharmacien dipl., **Petit-Lancy, Genève**

Semences de choix
pour maraîchers et cultivateurs
LECERF & LANOUX
marchands-grainiers
Rue Vallin 3 **GENEVE,** Rue Vallin 3
Graines potagères, fourragères et fleurs

Le vin de fruits CIDRE
recommande
Association Bernoise pour la Fabrication des Cidres
Bümplitz près Berne
Téléphone 8270 — Prix-courant gratuit
On prête les fûts

Manufacture de Tabacs
Les Fils de Antoine Pasquali
Chiasso
Maison fondée en 1843
Tabacs à Fumer Tabacs à Priser

Salon de coiffure Mme Joseph Ern
Spécialiste manucure.
Vente de l'Eau Paradis

Goître
et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes disparaissent par notre cure antigoîtreuse, qui se compose de Baume antigoîtreux pour frictions et de Pilules antigoîtreuses.
Prix du Baume: 1.50 fr. le flacon d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.
Prix des pilules: 1 fr. la boîte d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.
Pharmacie Centrale, MODLER & MADLENER, 9, rue du Mont-Blanc, GENEVE.

!! AGRICULTEURS !!
Nettoyez vos vaches avec la
Poudre pour vaches vêlées
de la **Pharmacie Barbezat** à PAYERNE
Prix du paquet: Fr. 1,20, depuis 2 paq. franco.
DEPOTS: à Martigny, Pharmacie Joris, Pharmacie Lovey, Pharmacie Morand. A Sierre: Pharmacie de Chastonay. Pharmacie Burgener. A Sion: Faust, pharmacie de Quay, pharmacie Zimmermann. A Monthey: pharmacie Carraux, pharmacie de Martigny-Bourg.

mon visiteur de l'autre nuit ou à quelqu'un affilié à cette bande. Il se propose d'entacher ma réputation sur les données erronées qu'il a pu glaner je ne sais où. Il m'a menacé de tout mettre sous les yeux de miss Lindon, mensonges ou vérités, tels qu'il les a recueillis, afin de la détacher de moi. Je crois que M. Atherton en sait plus long qu'il n'a bien voulu m'en dire, lorsque j'ai été le trouver. Je viens donc vous prier de découvrir l'émissaire de la rue de Rabagas, et de mettre un terme à la persécution dont je suis l'objet. Je vous le demande au nom du bonheur de ma vie, de la sauvegarde de ma raison, et de mon avenir politique.

— Qu'est-ce qui vous fait supposer qu'Atherton est de connivence quelconque avec vos ennemis? Vous l'a-t-il dit?

— Oui. Il me l'a fait comprendre et son attitude alors était rien moins que bienveillante à mon égard.

— Je connais bien Atherton, monsieur Lessingham; c'est un homme violent, exalté, dont la parole dépasse souvent la pensée, mais ça ne va pas plus loin; il est en tout cas incapable d'une vilenie et c'est le dernier homme susceptible de commettre sciemment une injustice. Si je vais le trouver, autorisé par vous à l'éclairer sur la situation, il en comprendra la gravité et renoncera spontanément à son hostilité; je suis même certain qu'il m'aidera à découvrir votre mystérieux ennemi.

— Allez vite alors, me répondit Lessingham.

Au moment où je me levais, j'entendis la bruyante protestation d'Andrews; mais l'instant d'après, la porte de mon cabinet claquait avec force et Sydney Atherton faisait irruption dans un état de surexcitation vraiment extraordinaire.

XXII

LE PORTEUR DE NOUVELLES

Atherton ne se préoccupa pas de savoir qui pouvait être là; il bondit vers moi en s'écriant:

— Champnell! Vous êtes là! Dieu soit loué! J'ai besoin de vous immédiatement, c'est grave, je vous expliquerai dans le cab; vite, vite, prenez votre chapeau.

J'essayai d'attirer son attention sur Lessingham et je commençai: « Mon cher ami...

Il coupa court.

— Pour l'amour du ciel, pas de politesses et de paroles inutiles... quand vous auriez rendez-vous avec le Roi, je vous enlèverais encore. Où est votre chapeau... peu importe, vous vous en passerez... Chaque minute que nous perdons est une question de vie ou de mort. Si vous ne venez pas de bon gré, je vous enlève.

— Je viens, je viens, calmez-vous, Atherton, je voulais seulement attirer votre attention sur M. Lessingham, ici présent.

A ce nom, prononcé par moi, Atherton se retourna et regarda mon visiteur d'une façon rien moins que flatteuse.

— Ah! Lessingham! s'écria-t-il, que faites-vous ici?

Puis tout à coup, l'empoignant par le bras.

— Au fait! Vous l'avez peut-être vue?

— De qui parlez-vous? demanda Lessingham avec un calme apparent.

— De Majorie Lindon, parbleu! De qui voulez-vous que ce soit?

— Je n'ai pas vu miss Lindon depuis hier au soir. Pourquoi me demandez-vous cela?

— Que le Seigneur nous vienne en aide! répondit Atherton avec un véritable accent de désespoir et en se prenant le front à deux mains. Ils l'ont enlevée.

— Qu'est-ce que cela signifie? Voyons, expliquez-vous. Parlez clairement, dit Lessinham d'une voix tout ensemble colère et tourmentée.

— Je vous dis que votre ami oriental ou quelqu'un des siens doit l'avoir dans ses griffes à l'heure qu'il est.

— Ah! misérable! rugit Lessingham. De quelle folie? De quelle extravagance êtes-vous encore coupable? De quoi vous êtes-vous mêlé? Qu'avez-vous fait, jaloux imbécile?

Et tout en parlant, après avoir secoué Sydney, il l'envoyait rouler sur le plancher.

Jamais, je n'avais vu un homme aussi complètement transformé par la rage. Il semblait avoir grandi... Atherton, je dois dire, fut plus surpris que blessé. Pendant un instant, il resta tranquille; puis, se relevant et se secouant comme pour s'assurer qu'il n'avait rien de cassé, il se frotta le cou en disant:

— Par Dieu! Lessingham, vous êtes plus robuste que je ne le pensais, vos poings sont solides, vous m'avez à moitié rompu les vertèbres... Vrai, vous perdez votre temps; une fois cette affaire terminée, nous essaierons nos forces l'un contre l'autre, si vous voulez; en attendant, faisons la paix.

Pendant qu'Atherton lui donnait une loyale poignée de main, Lessingham gardait sa figure grave pour dire:

— Ne plaisantez pas, Atherton, si ce que vous dites est vrai, nous avons mieux à faire, car si la femme que j'aime et que vous prétendez aimer est à la merci des misérables auxquels vous faites allusion, elle est en danger de mort.

— Hélas! vous avez raison.

Sydney se retourna vers moi.

— Allons, Champnell, me dit-il, ne restez pas planté là comme un mannequin, venez, je vous expliquerai tout en route. Lessingham, vous venez, n'est-ce pas?

Celui-ci nous avait devancés.

XXIII

LE RECIT D'ATHERTON

Etre trois dans un « hansom » (voiture anglaise à deux roues) n'est jamais une façon commode de circuler, mais quand l'un des trois est Sydney Atherton, et Sydney très excité, cela devient encore moins confortable.

Il bondissait de mes genoux sur ceux de Lessingham, quand il ne se tenait pas debout sur nos pieds ou à moitié assis sur le dos du cheval. Dans la violence de sa gesticulation, il fit tomber nos chapeaux à tour de rôle et dut courir après le sien qui avait roulé dans la boue, sans prendre le temps de faire arrêter ni même ralentir la voiture. Lorsqu'il se tournait pour parler à Lessingham, il me mettait son coude dans l'œil, ou défonçait la poitrine de ce dernier pour s'adresser à moi. Pas un instant, il ne resta tranquille! Comment un policeman ne s'avisa-t-il pas de vouloir s'informer de ce que faisait cet énergumène, je ne pus me l'expliquer. On pensa sans doute que nous le conduisions à une maison de fous. Les renseignements qu'il nous donnait étaient tellement incohérents que j'eus grand'peine à mettre ensemble les détails de l'affaire.

Il commença par s'adresser à Lessingham.

— Majorie vous avait-elle parlé de l'individu trvoué par elle, dans la rue?

— Non, qu'est-ce que c'est que ça?

— Vous savez, l'homme que je vis sortir de chez vous, par la fenêtre, Majorie l'a trouvé le matin suivant, au milieu de la rue devant la salle à manger, il était en catalepsie.

— Qu'est-ce que c'est que cet individu?

— Il a dit s'appeler Robert Holt.

— Holt! Est-ce un Anglais?

— Cela en a tout l'air.

Puis, changeant d'idée:

— Cocher, avançons; si vous crevez votre cheval, je vous le paierai.

Et tandis que la hansom roulait à une vitesse vertigineuse, les deux compagnons d'Atherton apprenaient ce qui s'était passé dans la maison abandonnée.

Lorsque Sydney arriva au moment où, après avoir vainement poursuivi les traces de Holt, il était revenu vers l'endroit où il avait laissé Majorie seule et avait trouvé les pièces vides, il continua:

« Je montai et remontai vingt fois les étages, m'égosillant à appeler la disparue, rien ne me répondit. Je redescendais pour la dernière fois lorsque je sentis quelque chose de dur sous mon pied, c'était une bague, et tenez, je l'ai là.

Sydney sortit un anneau de la poche de son gilet. Lessingham se souleva un peu pour le voir et soudain s'écria, en étendant la main pour le saisir.

— C'est le mien.

Atherton avait eu le temps d'éloigner son bras, étant peu disposé à lâcher sa trouvaille.

— Oui, c'est l'anneau de fiançailles que je donnai à Majorie. Rendez-moi ça de bon gré où je vais vous y forcer.

(à suivre)